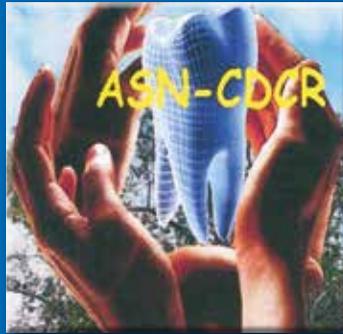
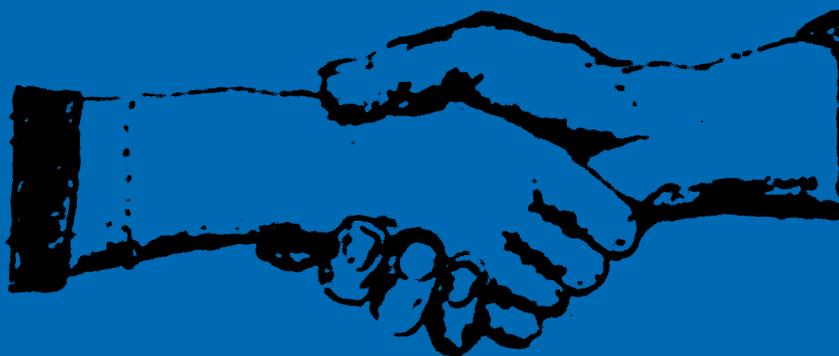


BULLETIN D'INFORMATION

de l'Association Syndicale Nationale des Chirurgiens-Dentistes
concernés par la retraite



Le Lien des Générations



René Bandon

Dans un but d'information ouverte et objective notre bulletin a décidé de publier, outre les articles des responsables de notre association syndicale, ceux de personnalités extérieures compétentes en leur domaine. Ces opinions peuvent alimenter et mûrir notre réflexion et susciter des réactions positives ou négatives mais ne correspondent pas forcément aux positions officielles de l'ASN-CDCR.



Le lien des Générations

Publication officielle de l'ASN-CDCR chez le Dr Christiane COLZI-VITEL
La Collinière 830 Avenue des Fils Marescot 83200 Toulon

Directeur de la Publication : Christiane COLZI-VITEL

Comité de Rédaction : Pierre BONNAUD, Philippe DEJOUHANET
Courriel : ph.dejouhanet@wanadoo.fr
Jean-Pierre TROTEBAS

Imprimerie BONO - 93, rue de la Loubière - 13005 Marseille

SOMMAIRE

■	Editorial et hommages à nos disparus	p 04
■	Textes officiels et échanges de courriers.....	p 07
■	Les CODERPA deviennent les CDCA = Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de L'Autonomie. Ch. COLZI-VITEL Présidente	p 08
■	Actualités sur la CNRPL Ch. COLZI-VITEL	p 10
■	Lettre au Président De la CARCD/SF J.P.TROTEBAS représentant de l'ASN-CDCR.....	p 11
■	Relations entre dents Alzheimer et démence Sénile. Pr. F.HARTMANN	p 13
■	Dons d'organes dons de Vie Caroline OROFINO	p 15
■	Vie des sections régionales.....	p 16
■	Une pensée sur le livre de la vie=livre suprême d' Alphonse De LAMARTINE	p 18
■	Organigramme National.....	p 19

Chirurgien-dentiste, soyez le maillon fort de notre réseau

Participez à l'amélioration
de la santé bucco-dentaire
des personnes en situation de handicap



Contactez nous
04 91 43 07 94

Une association dédiée à
la santé bucco-dentaire
des personnes
en situation de handicap

**Le réseau Handident Paca
vous propose :**

- une formation spécifique
(sédation consciente au MEOPA par ex)
- l'organisation et la coordination des rendez-vous

Votre engagement : selon votre disponibilité

**HandiDent
PACA**

HANDIDENT PACA
Hôpital de Ste Marguerite. Pavillon 9
270 bd Sainte Marguerite 13009 Marseille

Téléphone: 33 1 (0)4 91 43 07 94
E-mail: contact@handidentpaca.fr
Site internet : handidentpaca.fr

V oici notre numéro 10 du Lien des générations, il est la preuve que notre association se porte bien.

En effet le nombre de nos adhérents reste stable mais a du mal à grimper, nous aimerions que nos membres nous envoient dans les différentes régions de la France, les coordonnées de confrères et consœurs qui auraient fait leurs études avec eux et qui auraient « émigré » vers d'autres départements.

Il faut avoir conscience que notre association a une vocation syndicale, c'est-à-dire qu'elle doit avoir un nombre suffisant d'adhérents pour avoir une représentativité reconnue.

Il faut donc faire un effort de communication pour convaincre vos ami(e)s de nous rejoindre et participer ainsi à la défense de nos retraites.

Par ailleurs ce journal est le vôtre à tous, et nous avons besoin également d'articles et de nouvelles de vos régions, c'est un moyen de développer la solidarité de notre association.

Nous espérons que vous allez tous faire un effort dans ce sens et vous en remercions par avance, nous vous communiquons pour cette raison les adresses courriel des membres du comité de rédaction ou du conseil National qui pourront diffuser les renseignements que vous leur fournirez.

■ **Christiane COLZI**

E-mail : christianecolzi@gmail.com

■ **Jean-Pierre TROTEBAS**

E-mail : trotebas.jeanpierre@gmail.com

■ **Pierre BONNAUD**

E-mail : pbonnaud@numericable.fr

■ **Xavier MINGASSON**

E-mail : xavier.mingasson@free.fr

■ **Philippe DEJOUHANET**

E-mail : ph.dejouhanet@wanadoo.fr

■ **Edouard BALTAYAN**

E-mail : eddy.baltayan@gmail.com

HOMMAGE À NOS DISPARUS

Notre confrère *Jean-Pierre CASTELLI* nous a quitté au début de l'année 2018 à la suite d'un infarctus massif.

Après des études suivies à Paris il s'installe en Corse et sera notre adhérent à l'Association depuis son origine.

Il faisait partie du Conseil d'Administration National et était notre délégué au CODERPA de la Corse. Nous présentons à sa femme Mireille et à sa famille nos condoléances les plus sincères.

Franc *BALAGNA* nous a quitté en juin 2018.

Avec sa femme Andrée ils étaient des membres toujours présents à nos réunions ou à nos sorties, faisant un couple adorable de gentillesse et de discrétion.

Pour lui rendre hommage nous pensons que c'est sa femme qui en parle le mieux et nous transcrivons ci-dessous les pensées qu'elle nous a adressées et remercions Stéphane son fils pour la photo jointe.

Nous leur renouvelons nos plus sincères condoléances

«Franc était un homme adorable avec tout le monde, très réservé et avec beaucoup de qualités méconnues comme sa simplicité .

Après quelques années de lycée, il avait commencé son apprentissage de prothésiste à 16 ans chez le docteur ROMETTE (père du stomatologue). Il a arrêté à 70 ans!.,

Il adorait son métier, voulait sans cesse se perfectionner, c'est ainsi qu'après notre mariage il m'a demandé de faire mes études dentaires.

Nous avons travaillé 40 ans ensemble et donc 40 années de bonheur.»

Andrée BALAGNA



HOMMAGE À Michel SARRAZIN.

Ce poème a été écrit par Michel SARRAZIN, époux de Cécile, notre trésorière adjointe Nationale, à l'âge de 15 ans et lui a valu à l'époque les éloges du « Journal de LUNEVILLE ».

Disparu l'année dernière à la suite d'une longue maladie, nous voulions lui rendre hommage ainsi qu'à sa dévouée épouse que nous remercions chaleureusement de nous avoir confié ce poème

LIBERTÉ

*Alors que dans les cieux, la victoire guerrière
Agitait au soleil son glaive étincelant
Et que le coq gaulois se dressant fièrement
Poussait son noble cri, sa clameur altière.*

*La Patrie exaltée, se dressait toute entière
Achevait de l'épée l'ennemi expirant
Et de son pied vengeur écrasait le serpent
Plaçait la liberté à sa place première*

*Liberté, liberté, ô liberté chérie
Toi qui nous es un bien plus précieux que la vie
Toi qu'on voulait chasser, bannir à tout jamais.*

*Tu serais disparue et morte désormais
S'i ne s'était levé du vieux pays de Gaule
Un homme audacieux, le Général DE GAULLE*

Michel SARRAZIN

TEXTES OFFICIELS ET ÉCHANGES COURRIERS

CONSEILS DEPARTEMENTAUX DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE

Ce n'est un scoop pour personne que l'augmentation du nombre de séniors, certes pour beaucoup en bonne santé et autonomes, va croissant. Les personnes âgées de 60 ans ou plus sont aujourd'hui 15 millions. Elles seront 18,9 millions en 2025 et près de 24 millions en 2060 (INSEE). Le nombre des personnes de plus de 85 ans va presque quadrupler d'ici 2050, passant de 1,4 million aujourd'hui à 4,8 millions. En 2060, une personne sur trois aura plus de 60 ans. La société et les services publics doivent en tenir compte dans leurs prospectives. En 1982 avaient été créés les CODERPA dans chaque département, un comité consultatif, lieu de dialogue, d'information et de réflexion au sein duquel les représentants des retraités et des personnes âgées participaient à l'élaboration et à l'application de toute nature les concernant avec les professionnels et les principaux organismes chargés de mettre en œuvre les actions en leur faveur au sein du département

Avec la mise en œuvre de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV, les Coderpa ont laissé la place aux CDCA Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie

En effet les départements ont été confirmés par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) dans leur statut de chef de file territorial des politiques de l'âge et du handicap. La loi ASV s'inscrit pleinement dans cette dynamique, à l'image de la création des CDCA ou encore des conférences des financeurs.

Les CDCA sont une nouvelle instance consultative présidée par les présidents des conseils départementaux. Comme les Coderpa Ils renforcent la démocratie participative au niveau local et facilitent la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les usagers et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap.

Cette instance permet en effet d'allier l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées.

Afin de répondre aux spécificités propres à chaque public, l'instance est composée de deux formations spécialisées, l'une pour les questions relatives aux personnes handicapées et l'autre pour les personnes âgées. Par ailleurs, les CDCA créent un point de convergence fort entre les politiques d'autonomie visant les deux publics qui se rejoignent sur de nombreuses questions, notamment à travers la réunion plénière du CDCA qui rassemble les deux formations. Leur mise en place rénove et simplifie la concertation entre ces différents acteurs au niveau départemental. Le CDCA se substitue effectivement aux deux instances préexistantes pour chacun des deux publics : les conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées (CDCPH) et les comités départementaux des retraités et personnes âgées (Coderpa).

Qui siègent dans ces CDCA ?

pour la formation : personnes âgées

- un premier collège composé

- des représentants des usagers retraités, des personnes âgées, de leurs familles et des proches aidants désignés sur proposition des associations figurant sur une liste, arrêtée par le président du conseil régional
- des représentants des personnes retraitées désignés sur proposition des organisations syndicales au niveau national
- des représentants désignés par les organisations syndicales siégeant au Haut Conseil de la famille de l'enfance et de l'âge
- un deuxième collège dont les membres représentent les institutions
- un troisième collège représentant des organismes et des professionnels oeuvrant en faveur des personnes âgées

pour la formation : personnes handicapées :

- un premier collège représentants des usagers appartenant à des associations
- un deuxième collège représente les institutions
- un troisième collège représentant des organismes et des professionnels oeuvrant en faveur des personnes handicapées

Chaque formation « Personnes âgées » et « Handicapés » élit un bureau.

C'est le Département qui prend en charge les moyens de fonctionnement (locaux et personnel). Les membres du CDCA exercent leur mandat à titre gratuit.

Ses missions :

- La réflexion

Plusieurs groupes sont constitués qui réfléchissent sur des sujets comme :

- Accès aux droits, accès aux soins (information des personnes âgées et des aidants sur leurs droits et l'accès à ce droit.)
- La place des retraités et des personnes âgées dans la société la prise en compte de leur parole, en établissement et à domicile.
- Groupe Bienveillance et lutte contre la maltraitance à domicile et en établissement
- Repérage des fragilités

Le CDCA peut-être consulté pour avis sur le plan régional de santé, sur les moyens alloués par l'agence régionale de santé, le département, et les régimes de base d'assurance vieillesse, à la politique de l'autonomie, sur le programme de la conférence des financeurs en ce qui concerne la prévention de la perte d'autonomie.

Il est aussi compétent en matière d'accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle et d'accès à l'activité physique et aux loisirs.

L'information

la deuxième mission très importante : informer les personnes concernées et leurs aidants, des structures, des aides qui existent et peuvent améliorer la fin de vie ou le handicap, en particulier auprès des personnes âgées isolées qui ignorent ou répugnent à demander de l'aide. Dans les mairies ces informations sont disponibles sous forme de plaquettes éditées par les conseils départementaux mais leur diffusion doit se faire aussi chez les médecins, chez les pharmaciens.

Chaque année la semaine bleue est un lieu de documentation où les conseils généraux tiennent un stand d'information.

Il est vrai que les CDCA n'ont qu'un rôle consultatif mais ils peuvent par leur témoignage faire remonter aux décideurs des sujets qui posent problème dont ils ont reçu le témoignage.

A l'ASN-CDCCR nous sommes plusieurs à avoir été désignés de nouveau par la CNRPL Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales pour siéger dans les CDCA, Jean-Marie CHASTAGNER dans les Alpes Maritimes et moi-même dans le VAR, où j'étais la suppléante de Marc TEULON au CODERPA. Le conseil départemental 06 n'est pas encore en place, dans le Var, j'ai été élue membre du bureau de la commission : personnes âgées.

Ne pas laisser les Aînés, les Handicapés et leur famille dans le désarroi est un devoir.

L' Action Sociale est «La compétence historique du Département «et sa principale mission.

Christiane COLZI-VITEL,
Présidente Nationale ASN-CDCCR

CNRPL ACTUALITÉS

Comme vous le savez, nous adhérons à la CNRPL Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales elle-même composante de la CFR Confédération Française des Retraités.

J'ai participé le 16 Mai à son Assemblée Générale à la Maison des Professions Libérales à Paris. Bien sûr, le sujet primordial est la réforme des retraites et l'inquiétude à propos de nos réserves. Jean-Pierre TROTEBAS nous en parle dans son article très complet concernant la CARCDSF.

Le président Guy ROBERT a assisté au lancement de la réforme, au Sénat par Jean-Paul DELEVOYE Haut-Commissaire nommé à ce lourd chantier. Le modèle nordique qui nous est proposé concernait 8 millions de personnes, chez nous l'échelle est différente.

6 blocs de concertation sont prévus avec 6 organisations syndicales et 4 patronales (dont pour nous l'U2P) en mai et juin, puis en juillet. Ces orientations écrites sur le plan technique seront relayées ensuite par la Ministre de la Solidarité sur le plan politique pour le vote de la loi avec application pendant le quinquennat suivant – Date butoir : été 2019

Une concertation a eu lieu le 19 Juin avec Jean-Paul DELEVOYE à la Maison des professions libérales. Pour Guy ROBERT, 3 points sont essentiels :

- la pérennité du caractère libéral de nos professions.
- la liberté d'action pour la complémentarité.
- les réserves des libéraux soient consacrées exclusivement aux libéraux.

Il m'a communiqué le diaporama réalisé par la commission de l'UNAPL, vous pouvez le consulter sur notre site : www.asn-cdcr

Cette réforme ne sera pas un long fleuve tranquille, mais l'Union fait la force.

Christiane COLZI-VITEL,
Présidente Nationale ASN-CDCR

ÉCHANGE ENTRE ASN-CARCD/SF

Jean Pierre TROTEBAS

Docteur en Chirurgie Dentaire

Docteur en sciences odontologiques

Administrateur Titulaire de la CARCD/SF

Frank LEFEVRE

Président de la CARCD/SF

Marseille, le 9 Mai 2018

Monsieur le Président, cher confrère,

Je viens de recevoir par lettre recommandée AR, l'ordre du jour provisoire de la prochaine Assemblée Générale à laquelle je participerai pour la dernière fois.

Parmi les nombreux documents envoyés, celui concernant « Le Rapport 2017 sur le fonctionnement administratif et financier » a particulièrement retenu mon attention.

Entre les pages 21 à 42 on peut noter les effectifs des Chirurgiens-Dentistes cotisants et allocataires, ainsi que ceux concernant les Sages-Femmes cotisantes et allocataires ;

Une carte de France est associée à chaque catégorie, permettant de comptabiliser, par département, le nombre d'affiliés et de là, comptabiliser le nombre d'adhérents par collèges nouvellement créés dans les nouveaux statuts.

Pour les Chirurgiens –Dentistes Allocataires : 24687

Collège 1 4945 allocataires représentés par 1 administrateur

Collège 2 5718

Collège 3 5168.....

Collège 4 **8856 allocataires soit plus d'1/3 des allocataires** pour 1 seul administrateur.

Avoir demandé, lors de la discussion des nouveaux statuts, 2 administrateurs pour ce collège n'était pas utopique.

De plus l'analyse de l'ensemble des différentes catégories fait ressortir qu'en R C :

*Cotisants Ch-Dentistes 38033.....13 administrateurs soit 1/2925

*Cotisants Sages-Femmes 63202 administrateurs soit 1/3160.

Si, comme je vous l'avais suggéré, 1 administrateur des Ch Dentistes cotisants avait été attribué au collège 4 des allocataires, les rapports auraient été plus concordants.

*Cotisants Ch-Dentistes 38033.....12 administrateurs soit 1/3169

*Cotisants Sages-Femmes 6320.....2 administrateurs soit 1/3160

*Allocataires Ch-Dentistes 24687.....5 administrateurs soit 1/4937

Aujourd'hui les nouveaux statuts ont été votés et doivent être appliqués même si les chiffres me donnent raison.

Cependant, j'ose espérer que vous aurez à cœur de réparer cette injustice, si vous êtes encore président lors des prochaines élections, en faisant modifier cette répartition dans les limites de la légalité, comme le stipule les statuts.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments confraternels les meilleurs.

J P TROTEBAS

Dom : 60 Allée des Pins. Imm Le Diamant. 13009 Marseille. Tél : 06 85 72 29.95

QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE CAISSE DE RETRAITE

A la suite du conseil d'administration de Mai auquel j'ai assisté plusieurs informations sont susceptibles d'intérêts.

*La réforme des retraites, voulue par le Président de la république, est à l'étude. Le projet a pour cible la mise en place du « Régime Universel » qui modifierait chez nous nos trois régimes RB, RC et PCV.

Pour l'instant nous en sommes au stade de la Concertation. Nos responsables en débattent avec JP DELEVOY et JL ISNARD.

Dans 6 mois sera examiné la Faisabilité avec 2 possibilités, soit la loi est votée en l'état soit elle doit être recalibrée. Cette loi doit être votée avant été 2019.

Sa mise en place devrait intervenir en 2022-2023 au mieux sachant qu'avant 2025 cela semble peu réalisable !!!

Les objectifs de cette réforme sont : La lisibilité des différentes retraites, ce régime sera réparti en points, 1 euro cotisé donnera les mêmes droits, il sera par répartition avec un peu de capitalisation.

Quid de notre caisse :

1) Les petites caisses sont appelées à disparaître. La CARCDSF est à la limite. Quelques caisses seront appelées à fusionner et deviendront déléguaire de gestion.

2) Une partie de nos réserves, celles mises sur le Régime de Base soit 30%, pourraient être perdues. Les 70% mises sur le Régime Complémentaire ne seraient pas touchées.

3) Une bonne nouvelle, on ne toucherait pas aux droits de ceux qui sont proches de la retraite (5 ans)

Il faut savoir que les réserves engrangées grâce à l'effort des cotisants et des allocataires ont été multipliés par 5 pendant ces 20 dernières années pour atteindre quelques 4,5 milliards d'Euros.

*Pour les allocataires le prélèvement à la source et la mensualisation interviendront dès janvier 2019. En conséquence ils recevront fin décembre le dernier trimestre de 2018 et fin janvier 2019 la retraite mensualisée amputée des impôts correspondants.

*La caisse est bien gérée : Pour 1000 € de cotisations appelées 12 € sont utilisés pour la gestion administrative, la part salariale correspondant à 64,5% de ce chiffre. Sur ces 1000 €, 844 € correspondent aux cotisations des actifs et 156 € aux versements des caisses de sécurité sociales.

La productivité du personnel montre que chaque salarié de la caisse a en charge 2118 dossiers d'affiliés à gérer.

*Rapport démographique :

En régime complémentaire le rapport cotisants sur allocataires C.D.= 1,54

Alors que le même rapport C.D. + S.F.= 2,28

En 2017 il y a eu 1168 nouvelles affiliations C.D. (dont 56% de femmes et 12% étrangers)

Et 1360 liquidations de retraites

Part des invalides permanents parmi les cotisants C.D. 1,2%

Pour 2017 le régime complémentaire des C.D. affiche un excédent de 112 millions d'Euros

J P TROTEBAS

Administrateur titulaire de la CARCD/SF

DENTS, ALZHEIMER, DÉMENCE SÉNILE

Notre confrère, le Pr. Francis HARTMANN nous a fait parvenir ce résumé sur la continuité de ses recherches en association avec des confrères japonais.

Nous avons trouvé que cela pouvait nous intéresser tous, c'est la raison pour laquelle nous lui avons donné une place dans notre revue.

Nous le remercions vivement pour cette communication.

Le comité de lecture du Lien des générations.

Mes chers confrères, mes chères consœurs,

Quand on consulte la bibliographie internationale, on est frappé par l'étendue et la qualité des publications concernant les dents en provenance des chercheurs de l'Extrême- Orient.

Toutes ces publications sont écrites en anglais, langue internationale de la Science. La majorité d'entre elles sont le fruit d'un effort collectif des enseignants des Facultés de chirurgie –dentaire ; certaines sont le fruit d'un effort collectif de différents départements ou services de Facultés de Médecine. Parfois, les deux équipes sont étroitement associées.

Quoiqu'il en soit ces publications proviennent essentiellement du Japon, pionnier dans la recherche dentaire, de la Chine et de la Corée. La publication possède une dernière ligne appelée : « mots clés » (Key Words) il suffit que le terme :TEETH = DENTS apparaisse pour qu'il agisse comme un repoussoir pour les médecins de l'Occident.

Pensez donc les dents : ce n'est pas sérieux !

C'est ainsi que des publications du plus grand intérêt, concernant la genèse et l'entretien concernant la maladie d'ALZHEIMER, et la démence sénile sont restées inaperçues et par là non lues par les médecins de l'Occident. Elles soulignent l'importance extrême de la sensibilité tactile dentaire. Pour faire simple, l'absence de dents non remplacées, le déséquilibre de l'information tactile dentaire entre les côtés droits et gauche de votre mâchoire sont à l'origine de la dégénérescence des neurones de la mémoire et de l'orientation spatiale. Il est aisé de comprendre que le passionné de neurosciences que je suis, ayant consacré 50 ans de sa vie à la sensibilité tactile des dents ait pu dévoré avec passion tous ces articles. Je lis l'anglais médical comme le français. Ce n'est pas la seule cause. Le déchaussement des dents (parodontolyse) est également une cause essentielle de la maladie d'ALZHEIMER.

Des médecins de laboratoire ont découvert dans les gencives enflammées des malades atteints de déchaussement des dents, des cousins germains du tréponème de la syphilis.

Rassurez vous, ceux là ne donnent pas la syphilis, non, ils vont, par voie sanguine et par voie nerveuse (le nerf trijumeau : nerf des dents) envoyer des informations dans l'hippocampe, siège de la mémoire, détruire lentement mais sûrement tous les neurones de la mémoire et de l'orientation spatiale

La conclusion de ce préambule : à l'heure actuelle, il n'y a pas de traitement de la maladie d'ALZHEIMER, mais un espoir sérieux s'ouvre devant nous : il y a une **PRÉVENTION** de celle-ci : aussi stupéfiante, en première analyse, j'en conviens avec vous, mais c'est la réalité.

Le chirurgien –dentiste français du XXIème siècle a une responsabilité écrasante dans l'équilibre des informations tactiles en provenance des dents, les patients eux doivent impérativement remplacer leurs dents manquantes, quant à la Sécurité Sociale, elle doit valoriser de façon significative le tarif des soins dentaires pour éviter au maximum les extractions et revaloriser d'urgence le traitement des gencives qui à l'heure actuelle est quasi inexistant. **Je compte vivement sur vous pour diffuser, via les réseaux sociaux cette excellente nouvelle :**

« les chirurgiens) - dentistes de l'Extrême - Orient nous ont montré le chemin : Il est possible de prévenir des formes cliniques de la maladie d'ALZHEIMER.»

D. EKUNI, Y. ENDO, T. TOMOFUJI, T. AZUMA, K. IRIE, K. KASUYAMA, and M. MORITA : L'apolipoprotéineE (ApoE) et un déséquilibre de l'occlusion module la production de l'amyloïde dans l'hippocampe du rat. Preventive Dentistry, Okayama

OBJECTIFS :

La maladie d'ALZHEIMER est associée avec une accumulation de bêta amyloïde (A β). L'apo lipoprotéine E (apo E) joue un double rôle dans la clearance et la déposition de (A β). D'un autre côté, le déséquilibre de l'occlusion augmente la production de (A β) dans l'hippocampe du rat. Cependant, le mécanisme selon lequel apo E affecte la production de (A β) par le biais du déséquilibre de l'occlusion n'est pas clair. Le but de cette présente étude était de rechercher les effets de apoE et de la dysharmonie occlusale sur la production de A β et son expression du gène concerné dans l'hippocampe du rat.

MÉTHODES :

Ces rats ont été sélectionnés, par hasard, en deux groupes de rats

Un groupe contrôle et un groupe déséquilibre de l' occlusion. Le groupe contrôle n'a reçu aucun traitement pendant 8 semaines. Le groupe déséquilibre de l'occlusion a subi l'ablation des cuspides des molaires maxillaire et mandibulaire pendant 8 semaines

On a déterminé les niveaux d'acide formique soluble A β 40 and A β 42 en se servant des kits ELISA. On a examiné l'expression du gène β secretase. On a fait des comparaisons parmi les groupes par le biais du test ANOVA et TUKEY

RÉSULTATS :

Le groupe déséquilibré de l'occlusion montrait, chez le groupe type rats sauvages des niveaux 1.9, 1.6 et 2.0 fois plus élevés de A β 40, A β 42 and β -secretase comparés au groupe de contrôle, respectivement ($p < 0.05$). Chez les rats déficients en apo protéine, le groupe aussi montrait des niveaux 1.4, 1.6 and 1.8 plus élevés de A β 40, A β 42 and β -secretase comparés au groupe de contrôle, respectivement ($p < 0.05$). En outre, les niveaux de A β 40 and A β 42 dans le groupe déséquilibre de l'occlusion chez les rats déficients en apo-E était significativement plus haut que ceux chez le type de rats sauvages.

CONCLUSIONS :

Dans l'hippocampe du rat, le déficit en apo E et un déséquilibre de l'occlusion produit un effet additionnel sur la production de A β .

COMMENTAIRES du Pr F. HARTMANN :

La responsabilité écrasante pour la nouvelle génération de chirurgiens - dentistes et notre responsabilité rétrospective (Nous l'avons tous dit à nos patients après avoir longtemps utilisé le papier bleu...)

- **Le patient :** ça me gêne encore, **un tout petit peu**

- **Nous :** ça va s'adapter... **bonjour les dégâts à 65 ans ; pourquoi ?**

Un déséquilibre de l'occlusion égal ou supérieur à 1mm de différence d'épaisseur entre les arcades dentaires D et G est susceptible d'augmenter la production de (A β) à l'origine de la maladie d'ALZHEIMER.

Pr F. HARTMANN

Don d'organes / Dons de vie



Maryse!pouurlavie

L'association Maryse!pouurlavie est née en 2013 suite à la disparition faute de greffes de Maryse. Quelques mois après, une bande de copains a décidé de mettre en oeuvre leurs compétences et leurs connaissances pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes au don d'organes afin qu'il devienne une priorité nationale. Le but avoué est d'enrayer la pénurie de donneurs et transmettre le message suivant « si un jour on accepte de recevoir, il faut aussi accepter en retour de donner ».

Pour promouvoir le Don d'organes et diffuser le plus largement possible l'information, l'association organise ses propres événements culturels et sportifs et participe à ceux d'autres organisateurs comme la course Marseille-Cassis, la course du don, ... Maryse!pouurlavie soutient également des services de greffe de l'AP-HM Elle œuvre aussi à la sensibilisation du jeune public. Cette année, plus de 500 collégiens ont reçu une information sur le Don d'organes et d'autres sessions sont prévues pour la rentrée 2018-2019.

Pour toucher un très large public, l'association a développé des outils de communication grand public :

- L'appli du donneur d'organes (www.applidudonneurdorganes.org) permet à chacun de s'informer sur le don d'organes, de créer sa propre e-carte de donneur et de communiquer son engagement à ses proches.
- Un court métrage produit pour sensibiliser au don d'organes un maximum de personnes toutes tranches d'âges confondues mais aussi pour valoriser les greffés. Vous pouvez le visionner dès la page une de notre site.

Quelques chiffres sur le Don d'organes

(sources : Agence de la Biomédecine - 2017)

23 828 personnes sont en attente d'une greffe

6 105 greffes réalisées

1796 donneurs ont sauvé des vies

et pourtant plus d'1 personne meurt chaque jour faute de greffe

Toutes les informations sur www.maryse-pouurlavie.com

Contact : Caroline Orofino Moheng – contact@maryse-pouurlavie.com - 06 03 17 31 60

VIES DES SECTIONS RÉGIONALES

SORTIE DE LA RÉGION PACAC À NÎMES

Notre rendez-vous était fixé comme d'habitude à l'hôtel Océania d'Aix Provence et nous sommes partis à l'heure en direction de Nîmes pour découvrir le nouveau Musée de la Romanité inauguré dans cette ville.

Notre guide, Cécile COUSTES, nous y attend et, avec des explications très claires, précises et facilement compréhensibles, va nous faire revivre l'histoire des différentes « tribus » ayant occupé la région avant même l'arrivée des Romains.

Ce Musée est très agréable car très bien éclairé et d'une grande richesse archéologique et la chronologie de l'exposition permanente nous impressionne.

Nous y passerons une heure et demie sans voir l'ensemble des pièces collectionnées qui sont au nombre de 5.000..... mais nous nous attarderons plus spécialement sur des mosaïques d'une conservation remarquable.

Cette visite terminée nous rejoignons le restaurant « le Ciel de Nîmes » où nous déjeunons sur la terrasse avec une large vue sur Nîmes. L'endroit est d'autant plus agréable que la chaleur est à son plus haut niveau en cette journée de début d'été.

Après le repas nous nous dirigeons vers la Maison Carrée (qui est en fait rectangulaire...) où notre guide nous explique toujours de façon très claire et presque « scolaire » les différentes particularités de cette construction et en particulier pourquoi un nombre impair de marches pour accéder à l'intérieur de cet édifice, dans lequel nous ne pourrions entrer suite à la priorité donnée au tournage d'un film...

Notre journée s'achèvera par la visite des Arenes monument capital de cette visite où chacun repense aux « jeux du cirque ».....

Ces arènes sont encore utilisées pour les corridas et pour des spectacles musicaux.

Notre visite se termine alors car la chaleur est telle que les deux visites complémentaires prévues, un jardin et une tour, s'avèrent un peu difficiles à faire avec une marche en terrain assez pentu et d'une longueur importante.

Nous pensons qu'il était important de protéger l'ensemble de nos participants et de garder, un bon souvenir de cette journée qui pouvait inviter certains participants à refaire cette visite individuellement.....



*Le livre de la vie est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix.
On voudrait revenir à la page ou l'on aime
et la page ou l'on meurt est déjà sous nos doigts. (Alphonse De Lamartine)*



ORGANIGRAMME NATIONAL ASN-CDCR 2018

MEMBRES D'HONNEUR :

(Mise à jour du 15.07.2018)

BONNAUD Pierre : Président d'honneur, chargé de missions

ARZUL Annick : Membre d'honneur

MAURICE Jean-Pierre : Trésorier d'honneur

LEPOULEUF Jacques : Ancien président national et membre fondateur de l'ASN-CDCR

TEULON Marc : Vice-Président d'honneur

BUREAU NATIONAL :

Présidente : **COLZI-VITEL Christiane**

Vice-Présidents : **LAURENT Guy** (action syndicale), **PILANDON Jean-Claude**, **TROTEBAS Jean-Pierre** (défense retraite)

Secrétaire Général : **DEJOUHANET Philippe**,

Trésorier : **MINGASSON Xavier**, Trésorière adjointe : **SARRAZIN Cécile**

Conseiller technique : **DONAT Jacques**

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL :

AMAR Jean-Claude, 40 Boulevard Voltaire, 13001 Marseille (coordonnateur et représentant des groupements de régions)

04.84.26.44.60 et 06.66.00.77.30 amarjeanclaude@yahoo.fr

BALTAYAN Edouard, 22 impasse Quo Vadis, Montolivet 13012 Marseille 04.91.93.65.50 et 06.26.92.22.33 eddy.baltayan@gmail.com

BERNARD Georges, Résidence Gambetta, A2 Appt N° 50, 125 Cours Gambetta, 33400 Talence 05.57.68.23.11 et 06.16.57.94.98 georbernar@numericable.fr

BONNAUD Pierre, Résidence 'Le Crillon' B 62, 2 Impasse des Tuileries, 30400 Villeneuve les Avignon 04.90.15.79 et 06.13.61.23.99 pbonnaud@numericable.fr

CHASTANIER Jean-Marie, 18 Avenue Georges Clémenceau, 6000 Nice 04.93.88.77.64 et 06.12.91.55.91 jean.chastanier@sfr.fr

COLZI-VITEL Christiane, La Collinière, 830 Avenue des Fils Marescot, 83200 Toulon 04.94.24.33.08 et 06.10.38.20.07

christianecolzi@gmail.com

DEJOUHANET Philippe, Le Sully 3, La Cadenelle, 122 Rue du Commandant Rolland 13008 Marseille

04.91.76.18.95 et 06.13.41.02.65 ph.dejouhanet@wanadoo.fr

DONAT Jacques, 29 Boulevard des Batignolles, 75008 Paris 06.80.57.94.93 jacques.donat@orange.fr

GILLE Pierre, 315 Avenue du 8 mai 1945, Résidence Le Pin N 1, 13240 Septèmes les Vallons 04.91.09.01.58 pierre.gille@free.fr

HEDRICH Henri, 64 Rue Poincaré, 54000 Nancy 03.83.90.93.38, henri.hedrich@wanadoo.fr

JAUZION-GRAVEROLLE Michel, Résidence Villas Saintes Maries, 95 Chemin Sainte Marie entrée 3 30200 Bagnols sur Sèze 04.66.89.73.82, mjauzion@orange.fr

LAURENT Guy, 98 chemin de la Magdeleine, 13390 Auriol 04.42.04.40.75 et 06.09.86.10.95 guy.laurent41@orange.fr

MINGASSON Xavier, 83 Ter Avenue de la Fignonne, 13012 Marseille 04.91.87.03.38 et 06.12.21.09.15 xavier.mingasson@free.fr

PACHOT Claude, 3 Rue de Tréguier, 22660 Trévou-Tréguignec 02.96.23.70.34 et 06.27.63.42.60 claud.pachot@orange.fr

PILANDON Jean-Claude, 69 Avenue Etienne Clémentel, 63460 Combronde 04.73.97.30.74 et 06.07.23.99.10

jeanclaudepilandon@gmail.com

ROMAIN Françoise, 16 Avenue Voltaire, 87000 Saint Junien 05.55.02.55.81 et 06.81.48.35.72 guilag2@wanadoo.fr

SARRAZIN Cécile, Résidence l'Ascot 2 Beauséjour, 5 Avenue Maréchal Juin, 06400 Cannes 04.93.43.58.13. et 06.09.44.47.90

sarrazince@wanadoo.fr

TEULON Marc, L'Orient 2 D, Avenue d'Orient, 83100 Toulon 04.94.36.57.92, et 06.60.23.78.08 mteulon@noos.fr

TROTEBAS Jean-Pierre, Immeuble 'Le Diamant', 60 Allée des Pins, 13009 Marseille 04.91.41.46.48 et 06.85.72.29.95

trotebas.jeanpierre@gmail.com

VÉRIFICATEUR AUX COMPTES :

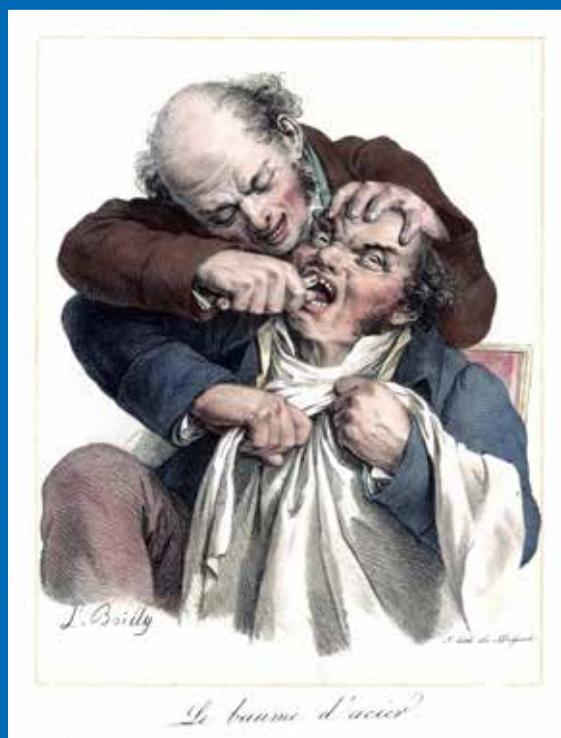
CHASTANIER Muriel, 18 Avenue Georges Clémenceau, 6000 Nice 04.93.88.77.64 et 06.12.91.55.91

COMMISSIONS :

- Commission Internet e-mails : **LAURENT Guy**
- Commission Internet-site : Webmaster : **DEJOUHANET PHILIPPE**,
- Commission Recrutement : **BALTAYAN Edouard**, **LAURENT Guy**
- Commission Retraite : **BONNAUD Pierre**, **TROTEBAS Jean-Pierre**
- Commissions Partenariales : CFR –CNRPL : **COLZI-VITEL Christiane**
UNACOPL : **SARRAZIN Cécile**

LIEN DES GÉNÉRATIONS : Directeur de publication : **COLZI-VITEL Christiane**

Comité de rédaction : **BONNAUD Pierre**, **DEJOUHANET Philippe**, **TROTEBAS Jean-Pierre**



Le Lien des Générations

Le lien des Générations

Publication officielle de l'ASN-CDCR chez le Dr Christiane COLZI-VITEL
La Collinière 830 Avenue des Fils Marescot 83200 Toulon
Responsable : Dr Philippe DEJOUHANET - Tél. : 06 13 41 02 65